

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 DÉCEMBRE

COMITÉ CONSERVATEUR

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire avait convoqué les électeurs sénatoriaux du département à une réunion, qui a eu lieu jeudi 22 décembre, salle Chauveau, rue Saint-Léonard, à Angers.

Un grand nombre de délégués s'étaient rendus à l'invitation du Comité. Beaucoup d'autres avaient envoyé à M. le président leur adhésion à la candidature des trois sénateurs sortants.

M. de Maillé, président, a ouvert la séance et, en quelques paroles, a soumis à l'assemblée la candidature de MM. d'Andigné, Blavier et Le Guay.

M. le général d'Andigné, doyen des sénateurs de Maine-et-Loire, au nom de ses collègues, a exposé la conduite qu'ils avaient tenue, depuis qu'ils ont l'honneur de représenter le département de Maine-et-Loire et a demandé à MM. les délégués s'ils la sanctionneraient par leurs votes, le 5 janvier.

La réunion a manifesté par acclamation qu'elle maintenait sa confiance aux candidats.

M. le baron Le Guay, au nom de ses collègues, a remercié l'assemblée et affirmé leur dévouement à la défense des intérêts du pays.

Pour le Comité conservateur,

Le président, COMTE DE MAILLÉ.

Pour compléter ce procès-verbal, nous sommes heureux de pouvoir donner l'allocation prononcée par M. le comte de Maillé et celle de M. le général d'Andigné, sénateur.

M. LE COMTE DE MAILLÉ

Messieurs, en ma qualité de président du Comité conservateur, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous prier de vous réunir avant le jour des élections. Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à mon appel.

Vous connaissez tous la situation périlleuse dans laquelle se trouve la France; elle peut se résumer ainsi: gaspillage de la fortune publique; désastres financiers, industriels et agricoles; proscription de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement; périls dans les traités de commerce et dans les relations extérieures, qui mal conduites, sans alliances, peuvent jeter le pays dans les terribles hasards de guerre. Il appartient à tout citoyen de lutter par son vote, les uns en choisissant des représentants dignes de leur confiance, et ceux qui ont l'honneur d'être vos élus, en consacrant leur temps et leur intelligence au service du pays. Nous sommes tous ici appelés, les uns directement, les autres délégués par les conseils municipaux, pour élire, le 5 janvier prochain, nos sénateurs.

Aujourd'hui, le but de votre réunion est de nous voir, de nous encourager, afin de nous unir dans le même vote, et de réclamer, comme je l'espère, nos trois sénateurs: MM. le général d'Andigné, Le Guay et Blavier. Ils ont lutté, dans le Sénat, comme vos députés à la Chambre, contre toutes les mauvaises lois; et si nos efforts communs n'ont pas obtenu les résultats désirés, leur présence, comme la nôtre, a servi à ralentir la marche du mal; a permis de faire entendre des protestations qui encourageaient la résistance et amèneront un jour, j'espère, la fin de nos maux par la restauration d'un Gouvernement protecteur de la liberté et des intérêts de tous les Français.

DISCOURS DE M. LE GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ

Messieurs, Au nom de mes collègues et au mien, je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée plusieurs fois déjà, et je viens vous demander de renouveler nos mandats de sénateurs qui vont expirer, si vous trouvez que nous avons fidèlement rempli notre mission; car, dans le cas contraire, il faudrait chercher d'autres représentants.

Nous avons besoin, en effet, de nous sentir fortement soutenus par votre confiance pour persévérer dans la tâche in-

grate et pénible, qui est la nôtre depuis neuf années.

Notre tâche est ingrate, depuis que, réduits par notre nombre à l'impossibilité de faire le bien, nous devons le plus souvent borner nos efforts et limiter nos espérances à ralentir les progrès du mal. Notre situation est pénible, car il est bien dur d'assister à l'amoindrissement extérieur de son pays et à sa désorganisation.

L'amoindrissement de la France dans le monde et la faiblesse résultant de son isolement ne nous sont que trop prouvés par l'émotion profonde que produisent les moindres incidents sur nos frontières.

La désorganisation intérieure est plus visible encore.

Consultez l'état de vos revenus. Que chacun de vous, commerçants, industriels, agriculteurs, petits ou grands, dise s'il ne constate pas journellement la diminution de ses ressources et s'il ne voit pas avec inquiétude s'approcher la gêne ou la misère. Sans doute cette gêne ou cette misère tient en partie à l'état de malaise dont souffre l'Europe; mais une part considérable en revient aussi à nos mauvaises lois économiques et aux dépenses exagérées autant qu'inintelligentes du régime républicain.

Il faut créer des places pour les amis; il faut fêter le centenaire de 1789 avec une magnificence qui doit éblouir le monde entier: il sera toutefois difficile aux nations européennes de contempler cet éclat, puisqu'elles ont toutes décliné la faveur de notre rendez-vous.

On a besoin d'argent pour bien des dépenses inutiles et improductives; en revanche, on en manque pour payer nos dettes et il faut réduire la rente et ébranler ainsi le crédit de l'Etat, au moment même où l'on est obligé d'emprunter.

Par ailleurs, les crimes se multiplient, et vous voyez avec stupeur les faiblesses de notre magistrature, depuis qu'elle a été si singulièrement épurée. Naguère enfin, Messieurs, toute la presse retentissait des bruits les plus étranges. On parlait de faits inouïs, on se plaignait qu'un bureau d'escroquerie

et de concussion eût été organisé, dans le palais même, presque sous le regard paternellement indulgent du chef de l'Etat.

Voilà ce qui se passe en France, dans la France de Charlemagne, de saint Louis, de Louis XIV, de Napoléon; voilà ce que voit ce noble pays, qui fut longtemps le pionnier de la civilisation chrétienne; cette nation généreuse, dont on a pu écrire jadis les annales historiques en les intitulant: « Gesta Dei per Francos... » Mais cet ordre d'idées m'entraînerait trop loin; je m'arrête, Messieurs, et je termine en vous disant:

Rassurez-vous; si nous sommes affligés, nous ne sommes pas découragés; nous croyons fermement, au contraire, que l'excès du mal amènera de bons résultats; nos idées ne sauraient périr, car nous combattons le bon combat: celui de la vraie liberté contre la tyrannie jacobine. Nous sommes les champions de la liberté religieuse, de la liberté des pères de famille, de toutes les libertés nécessaires au développement des peuples civilisés. Désormais, le succès ne saurait plus beaucoup tarder et, ce jour-là, le plus grand honneur vous appartiendra, car c'est à votre persévérance et à vos votes indépendants que seront dus le triomphe de la vérité et le salut de la Patrie!

Dans cette même séance, le Comité conservateur a profité de la présence de nombreux délégués sénatoriaux pour proposer une candidature en remplacement de M. Chevalier, décédé.

La candidature proposée est celle de M. le général Lacretelle, acclamée par l'assemblée. Nous publierons lundi le procès-verbal de cette partie de la séance, avec l'allocation de M. de Maillé, président, et le discours de M. le général Lacretelle, qui accepte la candidature.

Monsieur le Comte de Paris et le duc d'Orléans, accompagnés du comte d'Haussonville, se sont embarqués hier matin à Dartmouth sur le Hawarden-Castle, paquebot de la ligne du Cap, pour Lisbonne.

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

IX

Le lendemain, un dimanche, M<sup>me</sup> Humphrey partit pour la messe, accompagnée des deux sœurs. Rosen allait et venait, suivant son habitude. Mina pâle, mais l'œil tranquille, marchait paisiblement, en répondant aux questions de la bonne dame, qui se montrait plus prévenante, plus affectueuse que jamais.

Le chemin, bordé de haies d'épines ou d'arbres à hautes tiges, serpentait autour du mamelon sur lequel se trouvait l'église. Ils se remplissaient d'ouvriers de la fabrique, de femmes surtout, qui, souvent, devançaient le groupe de nos amies. Il fallait voir l'œil de M<sup>me</sup> Humphrey scruter, au passage, les regards qui se fixaient sur Mina; malheur à l'impudent ou à l'impudente dont elle constatait le sourire moqueur dont elle devinait la phrase narquoise: ils se sentaient foudroyés sur l'heure! Plus d'un, du reste, recula devant la crainte de s'attirer le mécontentement de la femme du plus haut fonctionnaire de l'usine.

Mina en eut un sourire attendri. Pour la pre-

mière fois depuis son départ de Lille, elle se sentait protégée par l'amitié; combien elle se complut dans cette idée! Le temps était passé où, orgueilleuse de sa propre force, de sa volonté indomptable, elle fuyait tout appui.

Le jour même, M<sup>lle</sup> Klarz écrivit aux propriétaires de l'usine quelques mots polis et respectueux, — une lettre d'ouvrière à ses supérieurs — pour leur faire part que, profitant de l'offre bienveillante de M. et M<sup>me</sup> Humphrey, elle continuerait à habiter avec eux; dès lors, plus besoin n'était de pourvoir à son logement.

Le directeur se chargea du reste.

Ce fut à M. Kerven lui-même, — alors au bureau, — que, le lundi suivant, il remit la réponse de Mina; ensuite, il se tourna vers le lissage. A son retour, le jeune homme écrivait tranquillement. M. Humphrey reprit sa besogne sans parler.

Ainsi, dit le premier, après un long silence, M<sup>lle</sup> Klarz reste définitivement chez vous?

Son interlocuteur crut remarquer une émotion contenue dans la voix.

Oui, monsieur, fit-il sans se retourner, ma femme les aime beaucoup toutes deux.

C'est bien.

Ce fut tout.

Il se passa un certain temps sans que l'associé revint à l'usine: — différents voyages d'affaires,

disait-on; — enfin son élégante voiture reparut de nouveau.

La première fois que Mina aperçut M. Kerven se dirigeant de son côté, son premier mouvement fut de prendre un autre chemin; mais, refoulant ce sentiment comme indigne d'elle, la jeune fille continua bravement sa route. Malgré son courage, elle ne put empêcher ses joues et son cou de se couvrir d'une rougeur brûlante; à son approche cependant, elle leva sur lui un regard, dont le calme s'éclaircit de pureté et de confiance.

Un homme, — à moins d'être un fat ou un imbécile, — ne se trompe pas au regard d'une femme; M. Kerven n'était ni l'un ni l'autre, il salua M<sup>lle</sup> Klarz avec un sérieux rempli de respect, et sans s'arrêter.

S'il eut seulement souri à l'aspect du trouble de la jeune fille, celle-ci l'eût méprisé dans son cœur; au contraire, heureuse de la dignité de son attitude, elle lui conserva sa sympathie, une générosité naturelle la portant à croire que l'on avait calomnié ses intentions à lui aussi.

Ce fut dans ce sens qu'elle raconta leur rencontre à M<sup>me</sup> Humphrey; cette dernière hochait la tête sans répondre. Elle n'avait toute confiance dans l'amitié désintéressée d'un homme jeune et libre pour une jeune fille se trouvant dans une situation inférieure et dépendante, mais elle se dispensa d'émettre son opinion, ne voulant pas

enlever à Mina une dernière illusion.

Nous ne scrutons pas davantage les cœurs et les consciences, nous contentant d'ajouter que les choses reprirent leur cours ordinaire; de plus, la présence de la jeune fille dans l'habitation du directeur ferma la bouche aux langues vipérines de l'usine.

Nul employé ne s'installa dans la partie réservée du cottage, qui devint le pied-à-terre des maîtres. M. Kerven la fit meubler avec goût. Un salon et deux chambres furent préparés pour les dames de la famille. En outre, il se réserva un appartement, véritable musée d'armes et de tableaux, où il passait des jours entiers, paraissant le préférer à son opulent hôtel de Rouen. Qui sait si l'image de Mina ne hantait pas cette demeure en y prêtant un charme particulier?

La vie de la jeune fille prenait un cours paisible; de légères confusions revenaient à ses joies, le sourire montait parfois à ses lèvres. Après tant de chagrins, d'inquiétudes, elle se reposait enfin.

Rosen grandissait à vue d'œil, se fortifiant de même. La dernière crise nerveuse, résultat d'une vive surprise, avait été beaucoup moins forte, et la bonne M<sup>me</sup> Humphrey n'éprouvait à ce sujet aucune difficulté à persuader à Mina que celles-ci disparaîtraient complètement avec le temps.

C'était, de plus, une ravissante enfant: sous l'ambre brillant des boucles, le visage blanc et

Les princes, après s'être arrêtés dans cette ville pour voir le roi et la reine de Portugal, se rendront à Villa-Vieja, auprès du duc et de la duchesse de Bragança, et de là en Andalousie, où Madame la Comtesse de Paris les aura précédés avec ses plus jeunes enfants.

Le duc d'Orléans s'embarquera à la fin de janvier à Gibraltar, se rendant aux Indes pour y compléter son éducation militaire, commencée à l'École de Sandhurst.

Le jeune prince, qui vient de quitter cette École après en avoir suivi les cours pendant un an, fera, pendant une autre année, un stage dans différents services de l'armée des Indes, actuellement sous les ordres du général sir Frederick Roberts. Il passera l'été dans une des stations de l'Himalaya.

Il sera accompagné par le colonel de Parveval, qui a pris récemment sa retraite et qui se consacre au fils de Monsieur le Comte de Paris.

Le retour en Europe aura lieu à la fin de l'hiver prochain.

## LA POLITIQUE DES ÉTEIGNOIRS

Les journaux républicains qui passent pour graves et sérieux voudraient bien qu'on en finit avec l'enquête parlementaire.

Et ils demandent cela avec une naïveté qui désarme.

Voilà M. Wilson à peu près forcé de donner sa démission de député, disent-ils; que veut-on de plus ?

Écoutez le *Sicéle* :

« On dit que parmi les dénonciations que la commission a reçues, il en est de curieuses et dont les allégations ne sont pas invraisemblables, mais la commission n'a pas cru devoir saisir l'opinion de lettres anonymes et l'on ne saurait l'en blâmer.

« Pourtant, dans ces conditions, que devient l'enquête, et lui reste-t-il une raison d'être ? Elle ne peut plus opérer contre M. Wilson, que l'instruction judiciaire a mis hors de cause, et elle ne prétend point sans doute instrumenter contre les autres députés ou sénateurs qui ont pu commettre des abus de pouvoir ou d'influence, car les huit cent quatre-vingt-sept membres du Parlement y passeraient.

« Si M. Wilson a plus péché que les autres et a été plus coupable en raison même du crédit qu'il possédait, en réalité il a simplement fait en grand ce que la plupart de ses collègues ont fait en petit.

« Qu'on étale demain sur la place publique les dossiers des ministères et les correspondances des anciens ministres et l'on verra des milliers de lettres signées de noms des plus honorables et recommandant nombre de personnages et d'intérêts qui le sont beaucoup moins. Dira-t-on que ces recommandations étaient banales et désintéressées ? Leur banalité ne les excuserait pas et quant à leur désintéressement, ce serait peut-être souvent fort difficile à établir. »

Ce langage du *Sicéle*, traduit exactement,

rose émergeait comme un rayon. De ses yeux de pervenche à l'ombre, descendait une lumière si douce que tous ceux qui l'approchaient en étaient réjouis; M. Humphrey raffolait de la chère créature presque autant que sa femme.

La petite, ne comprenant rien aux susceptibilités et aux risques de la situation, courait, comme à l'ordinaire, au-devant de M. Kerven lorsqu'elle le rencontrait. Celui-ci la recevait alors et l'embrassait avec une amitié de grand frère, pendant que Mina, un peu confuse, bien que rassurée, se tenait à l'écart. Des galeries charmantes dont il comblait l'enfant, des caresses qu'il lui prodiguait, se dégageait bien, elle le sentait, un parfum qui lui était destiné; mais il se montrait en même temps si délicat, si respectueux, que le cœur de la jeune fille en était vivement remué. Sûre de ses propres sentiments, Mina se laissait aller au charme séduisant d'inspirer la sympathie et d'en éprouver elle-même.

Ainsi, son caractère s'aiguillonnait. Laisant dormir ses souvenirs, elle appartenait tout entière au devoir de l'heure présente; pour elle, ce devoir s'éclairait d'un seul mot: Rosen.

Vers la première heure d'une belle soirée de juin, Mina, libre de tout soin domestique, s'assit sur un banc du jardin pendant que M<sup>me</sup> Humphrey et la petite s'étaient et venaient autour d'elle.

(A suivre.)

signifie: « Ne remuez pas la boue parlementaire, cela sentirait trop mauvais. »

Mais la grande malice de ce doyen des journaux républicains est d'insinuer que les « réactionnaires » ont trempé dans les malpropres républicaines.

En faisant peur à tout le monde, pense-t-il, nous réussirons peut-être à empêcher des recherches qui jetteraient une lumière fâcheuse sur une centaine de représentants des gauches.

Admettons que tout le Parlement est coupable sans exceptions, c'est comme s'il n'y avait plus de coupables, et n'en parlons plus.

Le système est habile, et il y a des chances pour que les républicains s'y rallient.

Reste à savoir comment le pays jugera cette politique des éteignoirs.

## La désorganisation militaire

Quand nous avons protesté contre la néfaste ingérence des politiciens républicains dans l'organisation de l'armée, contre le choix de politiciens pour le ministère de la guerre, les républicains se sont récriés; quand nous blâmions l'instabilité des généraux qui, au nombre de quinze, ont depuis dix-sept ans touché et retouché à la hâte, sans achever leur œuvre, à l'armée, la presse républicaine protestait avec véhémence. Elle nous accusait de calomnier les actes et les intentions de nos gouvernants. Même quand ils rayaient des cadres de l'armée de vaillants princes qui jouissaient de l'estime et de la confiance de leurs frères d'armes, les républicains se détendaient de toucher à l'armée!

Le mal est patent aujourd'hui. La République française daigne l'avouer en ces termes :

« Nous manquons d'esprit de suite. Le ministre de la guerre ne relève plus directement du pouvoir suprême; il fait maintenant partie d'un cabinet politique... »

« Cette perpétuelle instabilité offre les plus graves inconvénients... »

« ... Nous semons, sans la moindre raison, le découragement et l'ennui dans les rangs de l'armée... »

Et l'organe du parti opportuniste déplore « l'effectif à peu près dérisoire de nos bataillons, « les détestables expédients » des congés d'hiver pour équilibrer le budget, « leurs redoutables conséquences » pour l'instruction de nos soldats.

Il est singulier que les républicains ne s'aperçoivent du mal causé par leur imprévoyance, leur incapacité, leurs fautes, que lorsqu'il est à peu près irrémédiable. N'est-ce point ce qui s'est produit pour le déficit budgétaire ?

Et quand nos amis de la droite, M. Keller notamment, portaient à la tribune des affirmations précises sur l'état déplorable de nos effectifs, sur les détestables expédients des congés, sur leurs redoutables conséquences, les gauches murmuraient et contestaient la véracité de ces affirmations.

Il est bien temps aujourd'hui de geindre sur la désorganisation de l'armée!

EDMOND ROBERT.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nous lisons dans la *Nation* :

« Est-ce vrai ? Est-ce possible ?... »

« On dit que le ministre Tirard-Fallières nous prépare une surprise d'importance : — la surprise de la dissolution ! »

« Oui, ce ministre bénin aurait la peu glorieuse ambition de marcher sur les traces du cabinet Fourtou-de-Brogie.

« Oh ! la chose ne se ferait pas d'un seul coup. Tout d'abord, dès la rentrée, M. Fallières, qui a souvent mal à la tête et qui possède l'art de s'évanouir à propos, demanderait à être remplacé au ministère de la justice. Il est malsain de garder trop longtemps les sceaux.

« Cette évasion intelligente permettrait de réaliser quelques changements dans la distribution des portefeuilles. Pourquoi M. Sarrien, dont la compétence est universelle, ne serait-il pas invité à diriger le zèle et à surveiller les intérêts de la magistrature debout ? M. Sarrien est avocat : ce serait donc un parfait ministre de la justice.

« Soit ! Mais au ministère de l'intérieur qui mettrait-on ? C'est ici que la combinaison dissolutionniste apparaît dans toute sa beauté. A l'intérieur, on ferait arriver un

ministre à poigne... Et qui, plus que M. Waldeck-Rousseau, a la poigne d'un ministre ? »

On télégraphie de Hanoi (via Malte), le 23 décembre, 3 h. 45 :

« Le colonel Dugenne vient de mourir de la rupture d'un anévrysme.

« Le général Munier part par le Shamrock. Le général Nismes prend le commandement par intérim de la division d'occupation du Tonkin et de l'Annam.

M. Rouget de l'Isle, le petit fils de l'auteur de la *Marseillaise*, est mort avant-hier à Saint-Mandé, dans la commune qu'il a administrée pendant de longues années en qualité de maire.

Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui samedi, à onze heures, à l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

## Nouvelles militaires.

LES TABLEAUX D'AVANCEMENT

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour que les tableaux d'avancement soient publiés sans retard au *Journal officiel*.

Cette publication est, d'ailleurs, indispensable pour permettre celle des promotions actuellement en élaboration dans les bureaux de la guerre.

On sait que, jusqu'à présent, les officiers devaient porter la tenue du jour à partir d'une heure de l'après-midi. Or la tenue du jour comporte le pantalon d'ordonnance et le sabre. Qu'arrive-t-il ? C'est que les officiers de cavalerie étaient presque constamment dans une tenue irrégulière, car ils sont pour la plupart obligés de conserver jusqu'à quatre ou cinq heures la botte et la culotte, en raison des exigences du travail de manège et de l'instruction des recrues.

Le ministre vient de décider que dorénavant les officiers montés de toutes armes pourront porter la botte pendant toute la journée; ils seront simplement astreints à prendre le sabre dans l'après-midi.

M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la société de secours aux blessés militaires, vient d'aviser M. de Maby, ministre de la marine, qu'il enverrait par le premier courrier différents dons en nature, destinés aux troupes du corps expéditionnaire du Tonkin.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Concert de l'Arbre de Noël

Le Concert de « l'Arbre de Noël » des Français d'Alsace-Lorraine résidant à Saumur aura lieu au Théâtre, demain dimanche 25 décembre, à 8 heures du soir; ouverture des bureaux à 7 heures.

Ce Concert, au bénéfice de la Société de secours mutuels l'Alsace Lorraine de Saumur, sera donné avec le bienveillant concours de :

M<sup>lle</sup> Cluson, professeur de chant à Angers;

M. Pellegrin, hauboïste solo de la Garde républicaine;

M. Weber, violoncelle solo de l'Association artistique d'Angers;

M. Goubeault, chef de musique de l'Harmonie Saumuroise;

Et la Musique municipale, sous la direction de M. Meyer.

Voici le programme de cette intéressante soirée :

#### Première partie

1. Fantaisie sur les Huguenots (Meyerbeer), par la MUSIQUE MUNICIPALE.

2. *Cara memoria*, fantaisie pour violoncelle (Servais), par M. WEBER.

3. Grand air d'*Aiceste* (Gluck), chanté par M<sup>lle</sup> CLOSON.

4. Solo de concert (Verroust), par M. PELLEGRIN.

5. *Petit Jean Tête-Dure*, par M. JEAN.

6. Fantaisie sur la *Muette* (Allard), par M. GOUBEAULT.

7. ALLOCUTION PATRIOTIQUE, par M. VUILLAUME, vice-président d'honneur de l'Alsace-Lorraine de Saumur.

#### Deuxième partie

8. *L'Eclair*, fantaisie (Halévy), par la MUSIQUE MUNICIPALE.

9. Air varié pour hautbois (Verroust), par M. PELLEGRIN.

10. *Le Témoin Gibelou*, par M. JEAN.

11. *Adagio religioso*; « Pauvre petit Sauvoyard », par M. WEBER.

12. *La Course à l'Ane* (Léonard), par M. GOUBEAULT.

13. *Romance pour chant et violoncelle* (Tchaikowski); « *Hai Lullù* » (P. Viardot), par M<sup>lle</sup> CLOSON et M. WEBER.

14. *L'Etoile d'Angleterre*, polka pour piston, par la MUSIQUE MUNICIPALE, solo par M. LEROY.

Le piano sera tenu M. MEINERS, de l'orchestre du théâtre d'Angers.

Une Quête sera faite au profit des pauvres de la ville.

### L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Mercredi soir, une quarantaine de commerçants de Saumur s'étaient réunis pour examiner une proposition tendant à faire établir l'électricité dans la ville.

Tous les assistants ont déclaré qu'ils étaient prêts à s'entendre et à faire usage de la lumière électrique, à la condition que cet éclairage ne coûterait pas plus cher que le gaz.

MM. L. Vinsonneau, V. Boret, G. Douesnel, D'Hoy, Perrault et Martin ont été priés de constituer une commission chargée d'examiner la question.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

AVIS. — Le service du transport des dépêches à pied de La Ménitrie (gare) à Gennes est mis en adjudication.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance des conditions et charges de l'entreprise pourront se présenter aux bureaux de La Ménitrie, des Rosiers ou de Gennes, entre 10 heures du matin et 4 heures du soir, jusqu'au 4 janvier.

### Encore le substitut

Déjà, voilà une affaire qui aura quelque peu égayé le dernier mois de l'année 1887. Nous lisons encore dans un journal d'Angers, le *Ralliement*, sous la rubrique: BAUGE — *Encore le substitut*, les lignes suivantes :

« Tous nos bons amis les rédacteurs des journaux saumurois auront beau affiler leurs bonnes plumes de Tolède, ils ne nous convaincront pas. Dès l'instant qu'il est affecté, de par la loi, un substitut au tribunal civil de Baugé, nous ne pouvons comprendre pourquoi il est ailleurs. Sans doute M. Gaschet lui-même se plait-il mieux à Saumur et ne tient-il pas à faire connaissance avec le pays de la Bauge; c'est possible, c'est même probable. Mais un fonctionnaire quel qu'il soit n'a point à regretter contre le sort qui le favorise peu ou prou. Si Saumur a des qualités enviables de résidence, il ne faut point pour cela que les affaires souffrent ailleurs. Bien des magistrats, bien des fonctionnaires, bien des employés sont obligés de suivre la voie où le sort les y pousse.

« La ville de Baugé doit-elle rester sans son substitut, et la société saumuroise doit-elle le garder au détriment de cette première ? Telle est la question. C'est à la magistrature supérieure de répondre.

« Nous faisons des vœux pour que les « vieux fusils » du conseil municipal aient raison. Ce sera justice.

« Chacun son dû.

« La démocratie baugeoise, qui s'est toujours affirmée en toutes occasions et sous tous les régimes, a bien le droit de faire des revendications en République.

« Au fait, et pour finir, nous nous demandons aujourd'hui si notre ami M. Peyssonnié peut se flatter de son passage dans la ville de Saumur ? Le diable m'emporte si je le crois, dirait Carpalim. — G.L.I.O. »

Il y a quelques jours, à propos de la représentation de la *Fille du Tambour-Major* à Saumur, un journal disait :

« L'interprétation de cet ouvrage sur notre scène a toujours été excellente. M. Breton, qui l'a donné ici plus de dix fois dans la même saison, l'avait monté avec un faste inouï et une troupe au-dessus de la critique. »

La vérité est que la *Fille du Tambour-Major* a été jouée à Saumur six fois en 1880-1881 par la troupe de M. Boulanger, deux fois en 1882 par la troupe Pellin et Serin, et enfin une fois en novembre 1884 par la troupe de l'Association artistique ayant pour administrateur M. Breton.

Dans le même numéro, en annonçant M<sup>me</sup> Galli-Marié, notre confrère ajoutait :

« L'éminente cantatrice, qui a chanté à Saumur, y a laissé des souvenirs tels, qu'il est permis de conjecturer qu'on refusera du monde. »

Or, après la représentation donnée sur notre scène par M<sup>me</sup> Galli-Marié en 1883, le même journal prétendait que nous venions d'entendre une fausse Galli-Marié, une Galli-Marié de contrebande !

#### LES DÉPARTEMENTS PHYLLOXÈRES

L'Officiel a promulgué la loi aux termes de laquelle, dans les arrondissements déclarés atteints par le phylloxéra, les terrains plantés ou replantés en vignes âgées de moins de quatre ans lors de la promulgation de la loi, seront exempts de l'impôt foncier. Ils ne seront soumis à cet impôt que lorsque les vignes auront dépassé la quatrième année. Dans les arrondissements déclarés atteints ou dans ceux qui le seront postérieurement, les plantations à venir jouiront du même privilège pendant le même laps de temps.

Dans aucun cas, la même parcelle de terre ne pourra jouir à deux reprises du bénéfice de l'article précédent.

Les dégrèvements accordés en vertu de la présente loi seront imputés sur le fonds de non valeurs.

#### LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Les républicains, sentant venir la dissolution et n'ayant qu'une confiance médiocre dans les résultats du scrutin de liste, songent à rétablir le scrutin d'arrondissement. On assure même qu'ils tiennent un projet de loi tout prêt, qu'ils le déposeront dès le début de la session et qu'ils en escamoteront le vote.

Il est très possible que les républicains méditent de revenir au scrutin d'arrondissement; mais il leur sera difficile de défendre ce mode de votation après l'avoir si longtemps combattu, après avoir mis en lumière toutes les raisons qui doivent le faire repousser. Il est évident que les gauches n'en sont pas à se donner un démenti de plus; mais, cette fois, le morceau est un peu gros et la palinodie trop grossière.

#### LES CONCOURS HIPPIQUES

Le concours hippique de l'Ouest, à Nantes, aura lieu du 4 au 11 mars 1888.

Sont compris dans la circonscription de ce concours les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire.

Les engagements devront être faits à la Préfecture, le lundi 27 février, avant 5 heures du soir.

#### LE PRIX DE LA VIANDE

On écrit d'Houillès à l'Avenir de Lot-et-Garonne :

« La viande vivante, déjà à vil prix, perd chaque jour encore de sa valeur ainsi que le melon dans une période de choléra. De

mémoire de paysan, on n'a pas vu spectacle plus lugubre qu'une foire de bestiaux.

» Cependant, la viande abattue, c'est à dire la viande morte, a conservé son prix. Le métier de boucher doit être bon. On doit trouver plus de belles dotes chez les filles de boucher que chez les filles d'agent de change !

» D'où vient cette anomalie? D'où vient que le cultivateur ne vende rien ses bestiaux et que le boucher fasse payer aux consommateurs la viande si cher? Les pouvoirs publics devraient se préoccuper d'un fait qui intéresse le plus grand nombre, et peut-être y aurait-il lieu de rétablir la taxe sur la viande de boucherie. »

A Questembert, un cultivateur a conduit à toutes les foires des environs une très belle génisse. Il n'a pas réussi à trouver acheteur, tant les offres étaient dérisoires. La plus forte somme qu'on lui ait proposée est 20 fr. (vingt francs!).

C'est la ruine la plus complète. En présence de l'abaissement du prix des bestiaux sur toutes les foires, les bouchers de Chartres viennent de baisser de 20 cent. par kilo le prix de toutes les espèces de catégories de viande.

A l'occasion de la fête de Noël, le Figaro a publié des vers si gracieusement écrits, que nous croyons être agréable à nos lecteurs en les leur faisant connaître :

#### Noël

Dans ton soulier — un petit soulier d'ange  
Où nicherait, à peine, un colibri —  
Si par hasard venait un message  
Te demander, ce soir, un abri,  
Accueille-la, mon Bébé, c'est peut-être  
La Fée-Oiseau qui s'en vient gazouiller  
Pour attirer Noël, qui va paraître,  
Dans ton soulier.

Dans ton soulier, c'est lorsque tout sommeille  
Que Noël vient déposer ses joujoux  
Pour ne pas voir ta frimousse verte  
Et s'exposer à faire des jaloux.  
Car, s'il venait en plein jour de lumière  
En te voyant sage et pas barbouillé,  
Il viderait sa boîte tout entière  
Dans ton soulier.

Dans ton soulier, le bon Noël, sans doute,  
Apportera cette nuit ses cadeaux.  
Déjà quelqu'un l'a vu se mettre en route,  
Avec sa boîte à crochets sur le dos.  
Je ne sais pas s'il a pour toi grand chose,  
Mais dans sa boîte il peut en vain fouiller,  
Rien ne sera si beau que ton pied rose  
Dans ton soulier.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 décembre.  
La séance se montre plus lourde. L'absence de transactions amène sur les cours un léger recul. Le 3 0/0 clôture à 81.20, le 4 1/2 0/0 à 107.50. L'action du Crédit Foncier s'échange à 1.406. Les obligations de diverses séries ont été l'objet de transactions suivies. L'émission des Bons à Lots de 100 francs, remboursables à 200 francs minimum, avec participation à six tirages annuels, se présente comme devant être un succès. Les capitalistes se montrent dispos à y employer le coupon de janvier. Rappelons que les versements sont échelonnés par acompte de 20 francs dont le dernier n'est exigible qu'en décembre 1888. La Société Générale se maintient à 455 après 483.75; ce que nous avons annoncé se réalise,

la hausse s'effectue lentement mais régulièrement. La Banque d'Escompte cote 460. Les tendances continuent à porter le titre vers le pair qui sera atteint rapidement.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

On signale de bons achats sur le Patrimoine-Vie à 75 et 80 francs. Les bilans de cette compagnie établissent que l'action a traversé la période difficile du début et que les capitalistes arrivent à point pour profiter des bas cours actuels.

Les Polices A B de l'Assurance financière gardent un marché très actif et sont l'objet de nombreuses demandes.

L'act en de Panama s'inscrit à 316. Les efforts des baissiers sont maintenant incapables de provoquer une baisse sensible, ce qui prouve leur impuissance.

Le marché des actions de nos chemins de fer est sans changement. Les obligations sont très fermes.

#### BOURSE DE PARIS

DU 23 DÉCEMBRE 1887.

Rente 3 0/0 . . . . .	81 20
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	85 25
Rente 3 0/0 (nouveau) . . . . .	82 10
Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . .	107 40
Obligations du Trésor . . . . .	516 40

#### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION

de 230,000 BONS de 100 fr.

AVEC LOTS

(Arrêtés ministériels des 24 octobre et 9 décembre 1887)

Remboursement de tous les Titres.

à 200 FRANCS au moins.

Capital remboursé, LOTS et PRIMES

57,650,400 francs.

MONTANT TOTAL DES LOTS

11,888,000 FRANCS

dont 101 Lots de 100,000

LE PRIX D'ÉMISSION DE 100 FRANCS

Sera payable de la manière suivante :

20 francs en souscrivant,

20 — à la répartition,

20 — du 10 au 15 avril 1888,

20 — du 10 au 15 août 1888,

20 — du 10 au 15 décembre 1888.

Les libérations totales seront admises à toute époque

Le 1<sup>er</sup> tirage aura lieu le 15 mars 1888

La somme nécessaire au remboursement des titres et au paiement des lots, sera employée par le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE en prêts hypothécaires et communaux.

L'émission a pour objet de permettre la liquidation des Loteries de Marseille, de Toulon et de Nice et de la Loterie Coloniale.

Pour les détails, voir le prospectus.

Souscription publique le Mercredi 28 Décembre 1887

À la CRÉDIT FONCIER, rue des Capucines, 19 ;

À la Banque d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14 ;

À la Société Générale, rue de Provence, 54 ;

À la Société Industrielle, rue de la Victoire, 74 ;

À la Société Lyonnaise, boulevard des Italiens, 19 ;

À la Société de Dépôts et Comptes Courants, place de l'Opéra, 2 ;

À la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.

Dans les Agences et Succursales et chez les correspondants des Sociétés ci-dessus.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

Les souscriptions par listes ne sont pas admises

L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée

#### La Caisse Générale d'Épargne et de Crédit

116, Place Lafayette, à Paris.

Reçoit dès à présent les souscriptions aux

BONS A LOTS.

L'Agence du Crédit Lyonnais, 30, boulevard de Saumur, à Angers, est chargée de

recevoir sans frais, dès à présent, les souscriptions aux Bons de 400 fr. avec Lots du Crédit Foncier.

#### Crédit Lyonnais

Escompte. Recouvrements. Délivrance de chèques. Dépôt de fonds. Prêts sur Titres. Régularisations de Titres. Souscriptions.

Les bureaux sont actuellement 30, boulevard de Saumur, à Angers.

#### LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de Saumur

49, RUE DU MARCHÉ-NOIR,

Reçoit dès à présent, sans frais, les souscriptions aux 230,000 Bons de 100 francs, avec lots, émis par le Crédit Foncier de France.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Lithographies, Cartes, etc.

AU MÊME PRIX QU'EN VENTE

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERVAIN DE FRANCE D'ACQUITTION.

ESCOMPTE au COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, M. DOUENEL — ÉPICERIE CENTRALE — prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu d'Espagne des Raisins blancs frais qu'il vend 4 fr. 20 le 1/2 kilo.

Vendredi, arrivage d'escargots de Bourgogne tout préparés.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 24 décembre

Deux Merles blancs, comédie en 3 actes.

Zampa, opéra-comique en 3 actes.

Dimanche 18 décembre,

En matinée, à 4 h. 1/2 : Le Naufrage de la Méduse, grand drame historique en 5 actes.

Le soir : La Fille du Tambour-Major, opérette en 4 actes.

#### Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 26 Décembre 1887,

GRAND SUCCÈS PARISIEN

LE FIACRE 117

Pièce nouvelle en 3 actes,

du théâtre des Variétés, par MM. E. de Najac

et A. Millaud.

Les principaux rôles seront joués par MM. Stéphane, Molivier, Sabin, Wilfrid, Altain, M<sup>me</sup> Carré, Sabio, Molivier.

On commencera par :

DEUX MERLES BLANCS

Comédie en 3 actes, du Palais-Royal, par

MM. Labiche et Delacour.

Les principaux rôles seront joués par MM. Philippe, Molivier, Teyseyre, Altain, M<sup>me</sup> Carré,

Touache, Filo-d'Argile, Molivier.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LE PETIT JEAN

#### CONTE DE NOËL

La neige tombait depuis deux jours, couvrait les toits, les routes, les champs, s'entassait silencieusement dans les rues, étouffait le bruit des voitures, encombrait le seuil des portes, enveloppant la ville d'une morne immobilité.

Les riches, enfermés dans leurs demeures bien closes, laissent passer la tourmente; dans les logis indigents, le vent souffle, la neige persistante et fine s'insinue par les fentes, mettant sa bordure de cygne aux fenêtres sans rideaux, sur les pavés dérangés où se glacent les pieds des enfants.

Sous un store de guipure, effleurant de ses boucles fauves les feuilles dentelées d'un aralia, un petit garçon de cinq ans regarde les flocons tourbillonner dans l'air, et se poser sur les vitres comme des grosses mouches alourdies par le froid.

Sa main étroite et souple sort d'un veston de velours; il chantonne une marche joyeuse, se torturant l'esprit pour trouver un jouet nouveau à réclamer de la munificence de Noël... Car vous ne savez pas, ou plutôt vous avez oublié, pens raisonnables, ambitieux, diplomates chauves, la délicieuse émotion qui vous agit-il jadis, — oh ! il y a longtemps de cela ! — lorsqu'arrivait l'heure solennelle de déposer près de la cheminée le soulier qu'un envoyé céleste devait emplir le lendemain.

— Je voudrais un tambour neuf; non, une trompette, une vraie trompette pareille à celle des soldats... ou bien encore un cheval, un cheval vivant par exemple ! se disait le petit homme. Tiens, et Jean, que souhaites-t-il, lui ?

Jean, c'était le gamin d'en face, dont la tête intelligente, avec ses cheveux en broussailles, ses yeux curieux et doux, venait de surgir derrière les carreaux verdis et ternes d'une pauvre maison.

Les deux enfants se connaissaient pour s'être souvent observés à distance.

Jean éprouvait une admiration respectueuse pour les bas rouges, les co's brodés, la canne ciselée de son riche voisin; celui-ci, à son tour, se sentait intéressé en voyant Jean, vêtu toute l'année d'une culotte mu ticolore retenue par un reste de la bretelle paternelle, puiser de l'eau dès le matin, traîner des fagots plus gros que lui, ou rapporter de chez le boulanger, avec une gravité imperturbable, un énorme pain rond.

Pour Louis, oiseau de volière, Jean personnifiait la vigueur, la gaieté, le courage.

La destinée creusait un abîme entre eux, la société devait plus tard les séparer plus encore, pour le moment ils restaient amis; sans se parler, sans jouer ensemble, ils se comprenaient, ayant surtout dans cette journée les mêmes préoccupations, les mêmes espoirs.

— Noël songera-t-il à moi ? murmurait Jean, enlevant de ses doigts enfus la glace formée sur la fenêtre. L'hiver est dur, il gèle chez nous et le prix du pain augmente... je le sais, moi, je fais les commissions !... Mais sauf le feu et les diners qui manquent, je n'ai pas grand chose à désirer.

Un vagissement de nouveau-né interrompit ce monologue; l'enfant exécuta un bond prodigieux en signe de satisfaction, et appliquant ses deux mains devant sa bouche pour lui servir de porte-

voix, il essaya de raconter à Louis, dont la silhouette élégante se détachait sur le fond clair du rideau, qu'il possédait une petite sœur, oui vraiment, une mignonne poupée tombée il ne savait d'où, la nuit dernière. Soudain, une ombre glisse sur son vi-age épanoui, et la prédiction des voisines accourues pour admirer le bébé, lui tinte aux oreilles.

— Elle est trop chétive, trop frêle, la pauvre, répétaient les commères, elle ne vivra pas... il lui faudrait des couvertures chaudes et du bon lait...

Et Jean, doué d'une imagination bouillante, se figura aussitôt apercevoir au milieu des flocons plus rares, lentement promenés par le vent, l'âme de sa sœur, une petite âme attristée et frileuse, s'en retournant au ciel.

Deux larmes roulent sur ses joues, et tandis que la nuit descend, que l'allumeur parcourt les rues avec une lueur tremblotante au bout de sa longue perche, Jean s'absorbe dans une rêverie profonde.

Il ne neigeait plus, le froid augmentait, et les étoiles, décidées à éclairer la route de Noël, scintillaient par milliers dans l'azur sombre.

Louis dormait dans son lit moelleux; Jean veillait, assis sur sa paille. Lorsque tout fut silencieux autour de lui, il se leva, et nu-pieds, pour ne réveiller personne, tenant à la main son sabot, s'agenouilla devant le foyer.

« O Noël, s'écria-t-il avec un élan de foi n'ive, donne-moi une couverture pour ma petite sœur, et guérissez maman !... »

Sûr d'être exaucé, car il pria avec ferveur, il regagna sa couchette, où l'espérance, cette enchanteuse, le berça de songes radieux... Il vit le nou-

veau-né roulé dans une couverture épaisse, blanche, soyeuse, semblable à celles qui s'étalent dans les plus belles boutiques... Quel joie ! la petite sœur, blottie dans la laine, ouvrait les yeux et souriait à son sauteur...

..... Le jour filait entre les volets, Jean courut à la cheminée... Hélas ! au milieu des cendres froides, le sabot était vide...

Une déception cause à tous les âges une amère souffrance et le pauvre bambin pleura longtemps.

Pendant qu'il se désolait, le soleil paraît, la rue s'anime, la porte bat brusquement, et Louis, tenant un grand paquet, s'avance dans la chambre.

— Jean, dit-il, Noël t'envoie ceci.

Le petit garçon, rouge d'émotion, a déjà pratiqué un trou au papier et aperçut avec stupeur une couverture... la couverture du rêve !... Alors son cœur se gonfla, ses yeux s'obscurcirent.

Sans réfléchir qu'il porte des souliers grossiers et une blouse de futaine, il se jette au cou de son visiteur et l'embrasse avec tendresse.

— Remercie Noël, fit doucement Louis.

— Bieu vrai ? et après une seconde de réflexion: en effet, tu ne pouvais deviner, toi, que nous avions besoin d'une couverture pour la petite; seulement pourquoi Noël ne l'a-t-il pas mise près de mon sabot ?

— Noël était pressé, mon ami, répliqua la mère de Louis avec un beau sourire, il n'oublie ni ne délaisse jamais personne; des bébés malades, des orphelins l'attendaient loin d'ici, et il a chargé mon fils de partager ses présents avec toi.

La misère grandit avec le froid, a donc Noël, remplaçons-le parfois; donner est la meilleure des joies.

MARIE DE BESNERAY.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

# A LA MÉNAGÈRE

GOUBY-MAURICE

SAUMUR - 6, rue Saint-Jean, 6 - SAUMUR

Grands Magasins d'Articles de Chauffage et de Ménage en tous genres.

## ÉTRENNES UTILES

Je tiens à prévenir ma nombreuse clientèle que je viens de recevoir un choix immense de **Feux, Landiers, Galeries de Cheminées et Chenêts** de tous styles, en bronze doré, poli clair et poli vieux, en fer poli, fonte polie, fonte bronzée, etc.

**Evantails** en bronze doré et en vieux poli.  
**Garde-Etincelles** en cuivre et en fer bronzé.  
**Porte-Pelles et Pincettes, Pelles et Pincettes** en

cuivre ciselé, cuivre poli, fer poli, fonte polie et fonte bronzée.  
Grand assortiment de **Soufflets** et **Balais d'âtre** en tous genres et de toutes nuances, en cuivre, en bois avec incrustations, moulures ou sculpture.

**TABLES DE TOILETTE ET LAVABOS EN FER**

## ÉTRENNES POUR ENFANTS

Poêles, Cuisinières, Cheminées, Lessiveuses et Batterie de Cuisine.

Je ne crois pas devoir donner un aperçu des prix, persuadé qu'il est nécessaire d'avoir l'objet sous les yeux pour l'apprécier.  
Une visite dans les Magasins où les Articles sont exposés, suffira pour se rendre compte de leur fraîcheur, de leur bon goût et de leur extrême BON MARCHÉ.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,  
Le dimanche 8 janvier 1888, à midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> LE BARON.

I

Une PETITE PROPRIÉTÉ, entourée de murs, comprenant :

Maison avec puits et pompe, et jardin planté d'arbres fruitiers, contenant 25 ar-s environ.

Située à la Cave-Bruneau, près la gare de Nantilly, sur le bord de la route de Saumur à Varrains.

Mise à prix : 1,000 fr.

II

DOUZE ARES environ de terre, aux Marignolles, commune de Saumur.

Mise à prix : 100 fr.

On adjugera même sur une seule enchère.

Les prix seront payés comptant.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots,

LA

METAIRES DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAVERAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnoux.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur, de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 26 DÉCEMBRE 1887, à une heure du soir, au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux, dans une maison occupée par la Société des Amis-Réunis,

Il sera vendu :

Tables, tabourets, un billard et ses accessoires, pendule, lampes, tapis, glace, gravures, bancs de jardin, tonneils, verrerie, vins en bouteilles, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

### A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### LA VILLA PLAISANCE

Située à 1 kilomètre de Saumur,

Le plus confortable et le plus grand Etablissement de la région, pour Noces, Banquets, Bals, etc.

Immense Jardin avec Tonnelles, Pélouses, Balançoires, Trapèzes, Jeux de Boules, Billard et autres jeux divers. Tir à la Carabine.

S'adresser à M. MÉNIER-GUÉRET, 20, rue de Lorraine, Saumur.

### A LOUER

### PORTION DE MAISON

Pour dame seule.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n<sup>o</sup> 26.

### A VENDRE

Par adjudication amiable, même sur une seule enchère,

En 6 lots qui pourront être réunis.

Le samedi 14 janvier 1888, à 1 heure après midi.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRUNET, LA BELLE

### Propriété de la Galerie

Située commune de Belligné et par extension commune de la Chapelle-Saint-Sauveur (Loire-Inférieure), à proximité des trois gares d'Ingrandes et de Varades (ligne de Nantes à Angers) et de Candé (ligne de Nantes à Segré), composée de :

BELLE MAISON DE MAÎTRE, vastes servitudes de toutes sortes, parc, étangs, prés, vignes formant la réserve ;

SIX FERMES et une petite borderie ; Le tout en un tenant, contenant en totalité 172 hectares.

Total du revenu : 14,620 fr.

Total des mises à prix : 251,500 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Voir les affiches.

S'adresser audit M<sup>e</sup> BRUNET, notaire. (873)

### LESSIVE-IRIS LE PAQUET

0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

### A VENDRE

Une très belle CHIENNE POINTER, pure race, d'un noir très brillant, et âgée de dix mois.

S'adresser à M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur.

### A Vendre

### Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.

S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas. (793)

### A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

### A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

### CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

LA  
**Réglisse Sanguinée**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes,  
Faiblesses d'Estomac,  
et facilite la Digestion.  
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

### TAPISSERIE, AMEUBLEMENT

Ancienne Maison VOISINE

### CH. MÉGRIER, Succ<sup>r</sup>

25, rue de la Tonnelle, 25,  
SAUMUR

M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.

A des prix très modérés.

### LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

### ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

### D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>e</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

### EN VENTE

### ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

### P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M<sup>me</sup> veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

### DENTS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE SAUMUR

Certifié par l'imprimeur soussigné.